

## RESTAURER LA DÉMOCRATIE...

Décidément, le tissu démocratique se délite un peu plus chaque jour et pas seulement dans les instances de l'état bonapartiste que nous subissons depuis 1958, mais aussi dans les organisations de la «*société civile*» qui inscrivent leur action dans les limites de la théologie de la subsidiarité.

En ce qui nous concerne, nous sommes, à juste titre, plus particulièrement préoccupés par certaines dérives que nous constatons dans le fonctionnement de nos organisations syndicales.

C'est ainsi, que par une circulaire datée du 29 août 2006, le Bureau Confédéral de la C.G.T.F.O., pour la première fois, à ma connaissance, introduit dans l'organisation la pratique de la diplomatie secrète. C'est vrai que cette circulaire destinée aux seuls secrétaires d'Unions Départementales et de Fédérations «*CONFIDENTIEL A NE PAS DIFFUSER*» a pour objet: «*CISL-CMT et nouvelle organisation syndicale internationale*».

Nous avons, dans le dernier numéro de l'*Anarcho-Syndicaliste*, analysé sommairement les futurs statuts de cette organisation mondialiste et corporatiste qui s'appellera C.S.I. Le moins qu'on en puisse, c'est qu'elle est aux antipodes de la «*Charte d'Amiens*» que certains, parfois, avec une bonne dose d'hypocrisie, feignent de commémorer. Il semble bien que les «*appareils syndicaux*» qui dirigent le «*syndicalisme rassemblée*» soient décidés à faire le forcing pour imposer l'adhésion à une organisation qui rappelle plus Mussolini que Fernand Pelloutier.

J'entends bien que certains excellents camarades me disent qu'ils sont soucieux de «*sauver ce qu'on peut sauver*», ce que l'on peut comprendre. L'ennui est que je retrouve là le même type de raisonnement que j'ai déjà entendu en 1940 de la part de certains bons camarades qui se sont finalement (pour leur malheur et le nôtre) retrouvés dans la *Charte du Travail* de Pétain. Il est vrai qu'entre les disciples de François Mitterrand, adeptes de la «*Real Politik*» et ceux qui, en 1940, se rallièrent à Pétain, on discerne mal la différence. Sauf, qu'à défaut de Pétain, ils vont se rallier à Mme Royal la bien nommée (et la bien née!).

Bien entendu, je ne mets pas en cause l'honnêteté et la bonne foi de quiconque et je pense qu'il est légitime de vouloir «*sauver ce qui peut l'être*»... Mais comment? En soutenant les bureaucraties politiques et syndicales qui, délibérément, veulent collaborer à l'édification de «*l'ordre nouveau*»?

En ce qui me concerne, je préfère m'appuyer sur l'action prévisible des travailleurs et des démocrates, de ceux qui, le 29 mai 2005, ont rejeté l'Europe totalitaire et liberticide.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler comment, lors de la scission de 1947, le problème de l'*Internationale* a été traité et résolu. Dans la nouvelle organisation (la C.G.T.F.O.) les avis étaient partagés, certains (notamment Léon Jouhaux) étaient contre la scission et souhaitaient voir la C.G.T.F.O. demeurer à la F.S.M. Il y a eu débat dans les organisations confédérées (U.D., Fédérations, Syndicats) ce débat a été tranché démocratiquement par le Congrès des syndicats, c'est ainsi, que la C.G.T.F.O. a quitté la F.S.M. et, avec d'autres, construit la C.I.S.L.

Aujourd'hui, comme hier, une décision aussi importante que l'adhésion à une internationale exige un vote du congrès des syndicats Elle ne peut, en aucun cas, résulter de la décision arbitraire d'une quelconque bureaucratie confédérale.

Enfin, et à l'intention de ceux de nos camarades qui seraient tentés de céder au découragement, ne l'oublions pas: les processus révolutionnaires débutent toujours par l'émergence de groupes minoritaires qui, dans un premier temps, éprouvent beaucoup de difficultés à se faire entendre.

Mais qu'on se rassure : aujourd'hui comme hier «*les faits sont têtus*». Alors, compagnons et camarades: **BON COURAGE!**

**Alexandre HEBERT.**

# C.I.S.L., C.S.I ... QUE FAIRE?

La *Confédération Internationale des Syndicats Libres* née au lendemain de la dernière guerre mondiale s'est auto-dissoute en accord avec la C.M.T. «chrétienne».

A la suite de quoi une fusion, qui n'ose dire son nom, va aboutir la création d'une «*Confédération Syndicale Internationale*».

Les bureaucrates européistes et mondialistes ont, au moins, le mérite de la franchise, puisqu'ils ont décidé de supprimer dans le titre de l'institution qu'ils mettent en place, l'adjectif «*libre*». De ce point de vue, les choses sont claires.

Alors, une question se pose et va se poser, la C.G.T.F.O. doit-elle ou non s'intégrer à une institution corporatiste et mondialiste qui n'a plus rien à voir avec une internationale ouvrière.

Il semble bien que les APPAREILS dirigeants du «*syndicalisme rassemblé*» en aient déjà, au mépris de toutes les règles de la démocratie syndicale, pris la décision, sans même consulter le congrès des syndicats. Si tel était le cas, il s'agirait d'une véritable forfaiture lourde de conséquences.

Fort heureusement, des militants et organisations de la C.G.T.F.O. se rendent compte des conséquences désastreuses du ralliement de la «*vieille C.G.T.*» à une organisation réactionnaire et fascisante.

On trouvera ci-dessous quelques prises de positions qui posent le problème du respect de la démocratie ouvrière et syndicale.

A.H.

## **Comité National de la Fédéchimie C.G.T.F.O. - 20 Octobre 2006 - Paris - Résolution Générale (Extraits)**

*Quelques jours après l'anniversaire du Centenaire de la Charte d'Amiens (1906-2006), le Comité National Fédéral de la FEDECHIMIE C.G.T.F.O. réuni le 20 octobre 2006 à Paris, rappelle son attachement à l'indépendance syndicale. Il alerte ses syndicats sur le projet de contre-réforme du «dialogue social» qui est une nouvelle tentative d'intégration du syndicalisme dans les décisions économiques ou politiques à quelques niveaux que ce soit: des entreprises, des départements, des régions, ainsi que dans les structures nationales, européennes ou internationales, destructeur de notre Code du Travail et de nos Conventions Collectives...*

*... Conscient de la nécessité pour le syndicalisme de s'organiser au plan international pour la défense des intérêts des travailleurs, le Comité National Fédéral tient à attirer l'attention des structures confédérales sur la mise en place de la nouvelle Confédération Syndicale Internationale (CSI) afin que les valeurs fondamentales de la C.G.T.F.O. ne soient pas compromises et remises en cause.*

*Le Comité National Fédéral estime que, plus que jamais, le syndicalisme international doit affirmer clairement et fermement sa liberté et son indépendance, vis-à-vis des pouvoirs et influences: politique, économique et religieux, aussi bien que vis-à-vis de la «Société Civile» et des «ONG».*

*C'est pourquoi, dans la perspective du Congrès Confédéral de juin 2007 qui sera amené à se prononcer sur l'adhésion à la CSI, le Comité National Fédéral invite les syndicats à s'en informer et à en débattre. Le Comité National Fédéral fait sienne la résolution du CCN des 5 et 6 Octobre 2006, notamment sur l'inaliénable indépendance syndicale, contrepoids essentiel en démocratie, et seule garantie de la défense des intérêts matériels et moraux des salariés...*

## **Bureau National du SNUDI FO - 12-10-06 - Intervention de Christophe Bitaud**

*Paul Barbier, dans son rapport et Hubert Raguin lors de son intervention au CCN ont parfaitement caractérisé la Confédération Syndicale Internationale. La lecture des statuts de la CSI est édifiante. Il y est affirmé que l'objectif de s'impliquer dans «la gouvernance de l'économie mondialisée» en collaboration avec les ONG et partis politiques. Par rapport à la CES, c'est un pas de plus dans l'intégration des organisations syndicales et dans l'unicité. Il faut aller au-delà de la caractérisation, comment nous disposons-nous?*

*On ne peut pas se satisfaire des quelques rappels de l'indépendance syndicale dans la résolution du CCN. D'autant plus que les statuts de la CSI prévoient l'exclusion (ce qui pourrait nous arriver de mieux mais je n'y crois pas!) pour les organisations syndicales qui ne suivraient pas ses directives.*

*Sur le fond, nous ne pouvons accepter de renoncer à l'indépendance syndicale et sur la forme je constate qu'il n'y a aucun débat au sein de la C.G.T.F.O. Rien sur la CSI dans FO Hebdo, rien sur le site internet de la Confédération, en revanche, il existe des circulaires aux secrétaires d'UD et de Fédérations, mais elles*

sont classées «confidentielle, ne pas diffuser». Je ne peux pas accepter la diplomatie secrète au sein du mouvement syndical. C'est la négation de la démocratie syndicale et du fédéralisme. Il doit y avoir un débat d'ici le prochain congrès confédéral qui ne peut pas ne pas être saisi de cette question.

### **Comité Confédéral National d'Amiens 5-6 octobre 2006 - Intervention de Hubert RAGUIN (FNEC) (Extraits)**

*La Commission Exécutive de notre Fédération s'est réunie la semaine passée et comme le CCN, elle a saisi l'opportunité du Centenaire de la Charte d'Amiens pour rappeler son attachement à l'indépendance syndicale. Et sur cette question de l'indépendance, nous sommes préoccupés par le contexte international, en particulier cette fusion syndicale internationale qui se dessine par la fusion de la CISL et de la CMT.*

*Pour ne prendre qu'un aspect, rappelons que ce processus de fusion ne répond en rien aux revendications des salariés portées par des syndicats indépendants, elle répond en réalité aux demandes de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) relayées par de multiples institutions internationales qui veulent avoir un interlocuteur unique au niveau mondial: il s'agit donc bien d'une forme d'unicité qui contraint le mouvement syndical à s'adapter au cadre et aux règles de la nouvelle gouvernance. Cela m'amène à aborder la question du dialogue social. Le secrétaire général nous a indiqué que selon lui ce processus aurait des conséquences jusqu'au niveau du syndicat de base. C'est vrai, je crois d'ailleurs que c'est fait pour ça, et c'est commencé.*

*Dans la Fonction Publique, ce ne sont pas des Comités Théodule que le gouvernement veut mettre en place mais des structures se substituant aux CAP et aux CTP qui sont dans le statut, ce que les pouvoirs publics veulent c'est institutionnaliser l'intégration du syndicat à la mise en oeuvre d'une politique de destruction des statuts. Et puis, le «dialogue social» à cette mode-là nécessite l'unicité et là, tout le monde s'y met. Le recteur de l'Académie de Versailles convoque une réunion intersyndicale pour organiser la concertation avec les syndicats.*

*Dans l'enseignement supérieur et la recherche on nous propose un règlement intérieur pour le fonctionnement d'une intersyndicale permanente censée représenter les personnels.*

*Bien entendu, nous nous opposons à ces prétentions mais ne devons-nous pas en tirer la conclusion qu'à tous les niveaux, la préservation du syndicat, de son indépendance, nécessite de comprendre que les structures proposées pour ce soi-disant «dialogue social» sont mortelles pour notre existence, au plan interprofessionnel, dans le secteur public comme dans le secteur privé...*

### **Comité Confédéral National 5-6 octobre 2006 - Intervention de Jacques Girod (UD PARIS) (extraits)**

*Mes chers camarades.*

*J'en viens à la question de la Confédération Syndicale Internationale. Nous avons pu prendre connaissance des documents fournis par notre camarade Yves VEYRIER sur la préparation de ce congrès et nous l'en remercions. Cela permet de mieux mesurer quels sont les enjeux.*

*... Je ne vous cacherais pas que, comme d'autres camarades ici, nous avons, de ce point de vue, quelques inquiétudes sur le mode de fonctionnement de la future CSI. Cette CSI dans laquelle le Conseil Général se verrait doté de beaucoup de pouvoirs, celui par exemple de suspendre ou d'exclure toutes Organisations affiliées sur la base de critères aussi vagues que «l'action contraire aux intérêts de la Confédération ou l'inaction».*

*Nous partageons les préoccupations de nos camarades de la Fédération des PTT: nous ne pourrions accepter sur le plan international des formes de regroupement du syndicalisme rassemblé que nous rejetons en France. Il nous faudra donc être vigilants pour préserver notre Confédération Force-Ouvrière...*

### **LE POINT DE VUE D'ANGELO GEDDO**

*(Informations Ouvrières - semaine du 19 au 25/10/2006)*

#### **INDEPENDANCE - CONTESTATION - INTEGRATION**

*Le 13 octobre 1906, se tenait à Amiens le Congrès de la CGT. A cette occasion, les délégués présents adoptaient une résolution dite «Charte d'Amiens», fixant la doctrine d'action de l'organisation, fondée sur le principe de classe et sur son indépendance à l'égard de son environnement et des partis politiques. Au fur et à mesure de son implantation, le syndicalisme de classe, jusqu'alors contesté, banni, rejeté par la superstructure étatique, en exprimant par tous les moyens sa puissance d'action et du rapport de force, va*

devenir progressivement personnage considéré et de plus en plus courtisé.

Alors que le syndicalisme ouvrier se trouvait rejeté, il fallait désormais compter avec lui, à tel point que les puissances dominantes tenteront maintes et maintes fois d'obtenir son association et son implication dans des domaines qui, en démocratie, relèvent du pouvoir politique, agissant au nom de l'intérêt général.

De sa position contestataire, selon ses adversaires, le syndicalisme ouvrier devait désormais s'orienter vers la participation et vers une intégration dans les rouages de l'Etat, sur un pied d'égalité avec les partis politiques, alors que la fonction originelle du syndicalisme de classe est la prise en charge des seuls intérêts particuliers des salariés.

On ne peut donc séparer l'indépendance syndicale du refus de toute intégration à toute prise de décision qui, en démocratie véritable, sépare l'action du travailleur syndiqué du citoyen, en confiant la charge de l'intérêt général aux partis politiques, éléments vitaux de la démocratie politique.

Actuellement, les thèses avancées par Mme Royal portant sur le syndicalisme obligatoire, mais aussi sur la «démocratie participative» et «l'ordre juste», se retrouvent dans la doctrine sociale de l'Eglise, à la base du «corporatisme chrétien».

Cette doctrine nie les antagonismes entre les classes sociales. Elle prône le «bien commun», c'est-à-dire une collaboration, qui, aujourd'hui, peut s'entendre par le «principe de subsidiarité», dogme de l'Union européenne, avec comme logistique les entités régionales.

Le débat actuel sur le dialogue social et sur l'éventuelle création d'un comité «ad hoc» relève de cette orientation. Les rapports HADAS-LEBEL et CHERTIER tendent à mettre en forme les instruments de «l'intégration», où, comme j'ai pu déjà l'indiquer, les organisations syndicales financées par des fonds publics seraient conviées à créer un système central de répartition financière, contribuant ainsi à la réalisation de l'unité syndicale, encouragée aussi bien par l'Etat que par le MEDEF. C'est déjà en partie vrai aujourd'hui, y compris de façon informelle, au niveau des régions, comme cela se réalise aussi de façon plus discrète à l'échelon de l'Union européenne.

Le concept de mondialisation, la pression exercée par les institutions financières internationales poussent à la mise en place de ce qu'on nomme la «gouvernance mondiale», où le syndicalisme international prendrait toute sa place. En refusant toute intégration, qu'il s'agisse du niveau national, européen ou mondial, le syndicalisme ouvrier se doit de rejeter toute forme d'intégration, quel qu'en soit le niveau. Comme le rappelaient à leur façon les congressistes d'Amiens le 13 octobre 1906, la société demeure divisée en classes sociales antagoniques. Un siècle après, le constat demeure. Certes, les luttes ouvrières ont permis la mise en place de conquêtes sociales, qui, aujourd'hui, sont constamment remises en cause, d'où la nécessité du combat social organisé, d'où également la nécessité de pérenniser un syndicalisme de classe refusant toute forme d'intégration, nationale, européenne et mondiale. Le message d'Amiens demeure d'actualité.

-----

Le camarade Jean JOSEPH, qui se définit lui-même comme un «militant de base», a écrit le texte ci-dessous qu'il nous a semblé intéressant de publier.

## **NOTRE SYNDICALISME EST DIFFERENT!**

Parce que nous ne croyons pas au «grand soir», c'est chaque jour que nous défendons et cherchons à améliorer les conditions de travail et de rémunération des salariés, que ce soit par entreprises, secteurs ou activités.

Parce que nous ne croyons pas qu'un parti quel qu'il soit au gouvernement pourra satisfaire les attentes et les besoins des salariés, c'est chaque jour que nous informons, alertons les élus, que nous critiquons les propositions de décisions ou les décisions prises.

Parce que nous ne croyons pas à l'égalité du dialogue entre les acteurs du monde du travail, nous expliquons qu'il n'y a pas d'égalité du dialogue entre les possesseurs du Capital et les travailleurs d'autre part. Ceux qui y croient et veulent le faire croire (se) et nous leurrent.

Parce que nous ne voulons pas du nouvel ordre mondial, avec d'un côté le grand capital international n'ayant que la recherche du profit pour ses actionnaires en dehors de tout territoire national, et d'autre part, la société civile qui supporterait la charge de la protection sociale, la formation, les retraites ainsi que le handicap et la famille.

Parce que nous croyons que le financement de la protection sociale, des retraites... est «*du salaire différé*» qui ne saurait qu'être soustrait par l'action des travailleurs au profit des entreprises.

Parce que nous ne croyons pas que l'organisation du monde doit être divisée entre les finances et le capital et le reste de la société civile, nous ne voulons pas un monde financier professionnel recherchant le plus bas coût du travail et de l'autre une société civile qui aurait en charge les salaires différés: protection sociale, formation, retraites, handicap et famille. Parce que nous croyons que le salarié actionnaire d'une société est otage de l'entreprise avec le risque de se voir remercier à la prochaine fusion, nous ne trouvons pas qu'il s'agit d'avancée pour les travailleurs.

Parce que nous ne voulons pas que la société civile gère, en dehors des entreprises et des travailleurs, les avantages sociaux acquis par nos prédécesseurs, nous expliquons que gérer avec les possesseurs de moyens de production, d'énergie ou de la finance, c'est répartir la misère.

Parce que nous ne croyons pas être nantis lorsqu'on a un travail, nous refusons toute forme de culpabilité qu'elle provienne de courant religieux, politique, social, et encore moins des instances de l'Europe.

Parce que nous vivons depuis sa mise en place, une telle hémorragie d'emploi salarié, nous sommes très réservés vis-à-vis de la construction européenne. Nous ne croyons plus en la capacité des élus de représenter les travailleurs, il nous faut compter que sur nous-mêmes.

Parce que nous ne croyons pas que déréglementer sur le plan national apportera des avantages aux salariés, nous demandons à conserver des règles applicables sur tout le territoire national. Parce que nous croyons pas à un monde binaire avec le bon et le mauvais, nous assumons la complexité et souhaitons y répondre par la négociation et la contractualisation. Parce qu'indépendance ne signifie pas isolement, nous devons nous unir pour nous former, comprendre les enjeux économiques, réfléchir et agir ensemble.

Parce que nous ne croyons pas que modernité rime avec oubli du passé, nous conservons la mémoire des anciens syndicalistes qui se sont levés, se sont battus et ont acquis par la lutte nos dignes conditions de salariés.

15 octobre 2006.

-----

## MEXANDEAU ET MME ROYAL...

On trouvera ci-dessous un article paru dans «*Ouest-France*» du 30/10/2006 intitulé: «*La charge anti-Royal de Mexandeu*».

En dehors d'une comparaison que j'estime déplacée entre Blum et Mitterrand, Mexandeu fait preuve d'une belle lucidité vis-à-vis de la vichyste Ségolène Royal (qui de ce point de vue peut, effectivement, être considérée légitimement comme une disciple du beau François!)

A.H.

## LA CHARGE ANTI-ROYAL DE MEXANDEAU...

«*Ségolène Royal, candidate du PS? Encore faudrait-il qu'elle fût socialiste*». Ancien ministre de François Mitterrand, trente ans député PS du Calvados, Louis Mexandeu éreinte Ségolène Royal, dans le livre qu'il consacre la semaine prochaine à François Mitterrand, le militant (*Le Cherche-Midi*, 19 •). Il y relate notamment les débuts en politique de la présidente du Poitou-Charentes à Trouville en 1983. Aux yeux de l'ancien «*pape*» du socialisme en Basse-Normandie, «*tout ou presque interdit à la favorite des sondages de se réclamer de Mitterrand comme de Blum ou de Jaurès*». «*Épouvanté*» par les propositions de la candidate qui traduisent une «*orientation oublieuse des principes socialistes*», l'ancien prof. d'histoire y voit même une parenté avec celles des néosocialistes d'avant-guerre, dont un certain Marcel Déat futur ministre de Vichy, exaltant «*l'ordre et l'autorité*». Ambiance...

Marc PREVOTEL a dû se faire hospitaliser pour une intervention sans gravité.

Il a donc été dans l'impossibilité de nous adresser sa rubrique que nous reprendrons dans le prochain numéro.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

-----

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»  
19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé  
Abonnement pour 20 n°: 25 euros  
Abonnement de soutien: 35 euros  
Verser à Mme PESTEL-HEBERT  
CCP: 515-14C Nantes; 19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé  
Imprimerie spéciale de *L'Anarcho-Syndicaliste*  
Directeur: Alexandre HEBERT

-----